

# Un rappel sur les bouées blanches et rouges sur le Petit lac Lambton

L'Association désire rappeler à tous les riverains du Petit lac Lambton que les bouées blanches devraient être installées à une distance maximale de 100 pieds ou 35 mètres du rivage.

## Merci à tous les généreux donateurs

### Journée « On fait des vagues... autrement » 2016

- Boulangerie Lambton
- Caisse Desjardins du Granit
- Camping, Chalets & Spas des Pignons Rouges
- Centre jardin Pyrus
- Dépanneur St-François (Bar laitier Bizz)
- Garage ADG Richard Inc.
- Garage M. Bélanger Enr.
- J.M. Pomerleau Inc.
- Korvette
- La Ferme du Péché Mignon
- La Maison du Gibier
- Lacroix Sports Nautique
- Meubles Rousseau
- Motel La Source Argentée
- Pierre Noiseux
- Restaurant Pizzeria Casa-Déli
- Resto Chez Dadou
- Resto Côté Cour
- Services & Réparations St-François



Quant aux bouées rouges positionnées à des endroits précis, elles indiquent du danger : rocher et eau peu profonde. Elles appartiennent à l'ARPLL.

Le slalom est interdit en motomarine de l'autre côté de ces bouées rouges placées du côté ouest du Petit lac; elles nous indiquent un endroit déterminé et important pour notre lac qui est communément appelé « le poumon du lac ». Le brassage des sédiments en eau peu profonde est très néfaste pour le lac.

Tous ensemble, continuons de cohabiter en harmonie et de protéger notre lac afin d'en profiter encore plusieurs années.

Merci

*L'ARPLL*

## AVIS DE RECHERCHE



Lors de la collecte des bancs de l'ARPLL au mois d'octobre, les employés municipaux qui les transportent et les remettent durant l'hiver nous ont avisés qu'il manquait celui situé au bout du chemin Gérard Roy.

Si vous le trouvez, veuillez S.V.P. nous avertir.

Merci

*Les membres du conseil d'administration*



Courriel : [real.turmel@turmel.ca](mailto:real.turmel@turmel.ca)  
[www.turmel.ca](http://www.turmel.ca)

Réal Turmel

**Les Pétroles R. Turmel inc.**  
4575, rue Latulippe  
Lac-Mégantic (Québec) G6B 3H1  
Tél. : 819 583-3838  
Télé. : 819 583-2949  
Sans frais : 1 800 567-6075

L'Impériale



Une date à inscrire à votre agenda

## « On fait des vagues... autrement » le 29 juillet 2017

Pour une quinzième année consécutive, l'Association organise cette journée spéciale tant attendue par tous. Les activités sans moteur sont au programme : le Rallye à pied, les activités sur l'eau et le repas méchoui.

Toujours placée sous le thème de la préservation et de l'amélioration de notre environnement, nous vous invitons : riverains, parents et amis à profiter de cette journée plein air. Nous vous encourageons à remiser tout ce qui fonctionne avec un moteur : scie à chaîne, tondeuse, VTT, embarcation, etc... et ce, jusqu'à 16 h. Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.



### Le Rallye autour du lac

Afin de vous préparer à résoudre les énigmes du Rallye, lisez bien le journal *Le Riverain* car les réponses s'y retrouvent toutes. Le circuit s'étend sur environ un kilomètre et demi. Apportez un crayon pour noter vos réponses sur la fiche qui vous sera remise à l'inscription.

Cette activité se veut essentiellement participative : sans égard au nombre de bonnes réponses, chaque personne (enfant ou adulte) ayant payé son inscription sera éligible au tirage des prix de participation qui aura lieu à 16 heures. Le corrigé sera affiché dès 15 heures à la grande tente.

### Tous ensemble, on nage, on pédale, on rame et on avironne sur le Petit lac

Devant le succès remporté par cette activité qui a vu le jour en 2015, des activités sur le lac sont prévues. Une traversée récréative familiale et amicale sur le lac, côté ouest, se tiendra : à la nage, en canot, en kayak, en pédalo ou autre embarcation sans moteur... Rappelons qu'il s'agit d'une activité axée avant tout sur la participation et non sur la compétition.

### Période d'inscription pour le Rallye et les activités sur l'eau :

9h à 12h, le samedi 29 juillet



### Lieu d'inscription :

Sous le chapiteau situé face au 170, chemin du Petit lac

### Coût pour les 2 activités:

3,00 \$

Votre inscription vous donne droit au tirage des prix de participation qui aura lieu à 16 heures.

### Lieu des activités sur l'eau:

Information lors de votre inscription

### Début des activités sur l'eau :

11h30

### Embarcation :

Tous les participants sont invités à utiliser leur propre embarcation.

### Le Méchoui

Après une journée bien remplie, vous pourrez refaire le plein d'énergie en fraternisant tous ensemble. Le souper méchoui sera servi sous le chapiteau situé sur le terrain de la famille Richard face au 170, chemin du Petit lac. Tous ceux et celles qui se sont procurés des billets pourront relaxer et déguster le délicieux repas préparé par l'Orchidée.

### La tarification est la suivante :

Enfant de 0 à 2 ans :	Gratuit
Enfant de 3 à 5 ans :	3,50 \$
Enfant de 6 à 11 ans :	12,50 \$
Adulte de 12 ans et plus :	25,00 \$ Membre actif et membre amis du lac (détenteur d'une carte de l'ARPLL valide)
Non-membre :	30,00 \$

(Suite page suivante)



(Suite de la page précédente)



### À noter

- Apportez vos boissons préférées.
- Le repas est servi de 18h à 19h.

Les places sont limitées. Pour éviter toute déception, faites vos réservations dès maintenant en complétant et retournant le formulaire d'inscription joint au renouvellement de votre carte de membre de l'ARPLL avant le 23 juillet. Pour information appeler Sylvie au 418 486-2964.

### Feux de camp et feux d'artifice

De retour au chalet, nous vous invitons à continuer la fête en allumant vos feux de camp et en faisant pétiller vos feux d'artifice.

**Le 29 juillet est un rendez-vous**



Encore une fois, Réjeanne Labonté nous a impressionnés avec ces superbes décorations de Noël placées sur les deux panneaux de bienvenue situés aux deux entrées du lac. Animée par son esprit jovial, elle a poursuivi son oeuvre en décorant trois autres enseignes.

Quant à Pierre Étienne Bizier, en plus d'assister Réjeanne à la pose des ornements de Noël, il a installé des lumières solaires sur les deux pancartes de bienvenue.

Au nom du conseil d'administration, félicitations et merci pour votre dévouement, grâce à vous nous avons eu le privilège de bénéficier d'une ambiance festive tout au long du temps des Fêtes.

*Sylvie G. Richard*



## Mille mercis



*Des remerciements pour le président sortant M. François Richard*

Impliqué activement au sein du conseil d'administration de l'ARPLL depuis plusieurs années, nous tenons à transmettre nos sincères remerciements à M. François Richard qui a habilement assumé le poste de président pendant l'année 2015-2016.

Démontrant un intérêt certain à demeurer actif sur le CA, M. Richard a accepté de tenir à nouveau la fonction de trésorier, rôle qu'il a rempli avec brio dans les années précédant son année de présidence.

*Remerciements adressés à M. Pierre Noisieux*

Nous tenons également à transmettre nos remerciements les plus sincères à M. Pierre Noisieux qui a pris la décision, en juillet dernier, de ne pas renouveler son engagement aux travaux de l'Association. Faisant partie du conseil depuis juillet 2014, M. Noisieux a occupé de façon très efficace le rôle de trésorier pendant l'année 2015-2016 en plus de s'investir très activement à titre de responsable du journal de l'Association, en relève à M. Jean-Louis Bazin qui a assumé ce rôle avec dynamisme pendant de nombreuses années.

M. Noisieux s'implique également de façon régulière en faisant partie de l'équipe de bénévoles qui s'affaire, à chaque année, à l'enlèvement des plantes envahissantes autour du lac (roseau commun).



*Membres du conseil d'administration*



# Mot de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

## Projet d'éradication de la Renouée du Japon

La Municipalité de Lambton s'est associée avec les organismes à but non lucratif « L'Association des riverains du Petit lac Lambton » et « L'Association du Grand lac Saint-François – Secteur Sud » dans une démarche afin d'obtenir des fonds dans le cadre de la subvention « Fonds Bassin Versant » de la MRC du Granit afin de pouvoir réaliser un projet visant l'éradication de la Renouée du Japon aux abords du Petit lac Lambton et du Grand lac St-François. Ces sommes disponibles auprès du programme de subvention « Fonds Bassin Versant » nous permettent depuis plusieurs années de travailler pour une meilleure qualité de l'eau sur notre territoire.



Fleurs de la Renouée du Japon

L'objectif général de ce projet est de contenir la propagation de la plante envahissante et prendre les mesures nécessaires pour l'éradiquer complètement par une première intervention massive et l'accomplissement d'interventions subséquentes annuelles établies dans le sommaire des techniques de lutte qui nous sera fourni pour chaque colonie. Un travail de végétalisation de la bande riveraine sera effectué après son éradication complète.

Pour atteindre cet objectif, un consultant en environnement spécialisé dans le domaine des plantes envahissantes a été mandaté et travaillera de concert avec la Municipalité pour éradiquer plusieurs colonies de Renouée du Japon identifiées sur le territoire de la municipalité. Une caractérisation des sites envahis par la Renouée japonaise sera donc effectuée au printemps afin d'établir un plan de gestion personnalisé pour chacune des colonies caractérisées.

Ce travail permettra de mettre en place les mesures nécessaires pour l'éradiquer à moyen et long terme. La prolifération de cette espèce exotique envahissante est une préoccupation de premier plan pour la Municipalité et la sensibilisation auprès des citoyens est prioritaire.

Dans cet objectif, les deux partenaires du projet se sont engagés à faire de la sensibilisation sur les plantes exotiques envahissantes présentes sur notre territoire et



Pousses de la Renouée du Japon



Tiges de la Renouée du Japon



Rhizome de la Renouée du Japon

sur les conséquences de la présence de celles-ci, ainsi que leurs impacts sur les végétaux indigènes existants. Cette plante envahissante génère aussi des résidus qui s'accumulent dans les plans d'eau et sont nuisibles à la qualité de ceux-ci.

Ce projet nous aidera aussi à acquérir une certaine expertise sur les méthodes d'éradication de la Renouée du Japon, et qui nous permettra d'intervenir beaucoup plus efficacement sur d'autres colonies de plus ou moins grandes étendues qui pourraient éventuellement être présentes sur notre territoire.

Pour toute question relative à ce projet, veuillez communiquer avec :

*M. Robert Blanchette*

Inspecteur en bâtiment et en environnement

ibe@lambton.ca ou 418 486-7438 poste 25.



## Quelques consignes de sécurité

### pour un été sans incident au Petit lac Lambton

#### Sur l'eau

- Installer des lumières solaires sur quais et plongeurs;
- Porter une veste de flottaison.

#### Sur terre

- Respecter les limites de vitesse;
- Porter attention aux piétons et vélos.

#### Feux de camp

- Garder sous surveillance en tout temps.

#### Feux d'artifice

- Manier avec prudence;
- Éviter de les jeter dans le feu;
- Fortement encouragé à les utiliser avant 22 h.



# Situation sur les espèces envahissantes au Petit lac Lambton

## Roseau commun (phragmite)

Grâce à nos bénévoles, il y a eu deux récoltes autour du Petit lac à l'été 2016; la première, le lendemain de notre assemblée générale soit le 1er août 2016. Cette première récolte a démontré une diminution appréciable du nombre et de la longueur des plants par rapport à la récolte 2015.

Je n'étais pas présent pour la deuxième coupe effectuée par nos fidèles bénévoles MM. Louis Morin et Martin Poulin. Mais, M. Morin m'a affirmé que celle-ci a été encore moins importante car il a pu la contenir dans un sac de poubelle. *Un gros merci* à ces riverains est de mise.

Notre lutte contre le roseau commun doit être maintenue si nous voulons gagner la bataille.

## Renouée japonaise

J'ai discuté avec M. Louis Morin qui m'a mis au courant des derniers développements et de la façon d'éradiquer ces indésirables. Il a parlé à Mme Suzanne Racine qui est aux prises avec ce problème, elle continue à les couper régulièrement et elle attendait toujours l'automne dernier un soutien de la Municipalité. De plus, M. Morin m'a dit que le propriétaire du terrain où se trouve la deuxième colonie de renouées serait maintenant réceptif à ce qu'elles soient éliminées.

Les riverains concernés par ce problème sont en communication avec l'inspecteur de la Municipalité de Lambton M. Robert Blanchette, afin de convenir de *la meilleure façon d'éradiquer* ces plantes nuisibles avant qu'elles ne deviennent incontrôlables.

Je me suis entretenu avec lui le 26 octobre 2016 et il m'a expliqué qu'il allait proposer une résolution à la prochaine réunion du conseil



*Nos vaillants bénévoles de gauche à droite : MM. Louis Morin, Pierre Noisieux, Robert Tardif, Mme Christine Dubé, MM. Pierre Latulippe, Christian Labrecque, Claude Patry et Pierre Étienne Bizier*

du mois de novembre pour adresser la problématique des deux plantes soit la renouée japonaise et la berce du Caucase. Deux approches sont envisagées.

La première serait une aide financière aux personnes aux prises avec ces espèces pour s'en débarrasser. Cette méthode ne garantirait pas que le travail soit bien effectué et en ce qui est de la berce du Caucase, elle comporte des dangers aux individus lors des travaux.

La deuxième option est que la Municipalité obtienne les services d'une firme spécialisée dans ce domaine pour effectuer les travaux sans mettre en danger les individus et obtienne un suivi et une garantie de réussite. M. Blanchette privilégie cette option et je suis entièrement d'accord avec lui.

Finalement, la Municipalité de Lambton s'est associée avec l'ARPLL et l'Association du Grand lac Saint-François - secteur sud afin de réaliser un projet visant à contenir la propagation de la plante envahissante et afin de prendre les mesures pour l'éradiquer complètement. Le projet qui prévoit l'apport d'un consultant en environnement spécialisé, est financé suite à l'obtention d'une subvention qui est confirmée, provenant du « Fonds Bassin Versant » de la MRC du Granit. Nous vous invitons à prendre connaissance du mot de l'inspecteur en bâtiment du présent journal pour de plus amples informations. Nous tenons à remercier bien sincèrement M. Blanchette et la Municipalité de Lambton pour leur excellente collaboration dans ce dossier.

## L'importance de contrôler les espèces envahissantes

Il est primordial de les contrôler avant qu'elles n'envahissent le bord du Petit lac Lambton et ses environs. La contribution de tous est nécessaire et bien appréciée.

À suivre...

*Pierre Étienne Bizier*

**J'attends l'été**



# Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale de l'Association des riverains du Petit lac Lambton

Une assemblée générale spéciale de l'ARLL, à laquelle il y a quorum, est tenue le samedi 5 novembre 2016 à 10 h au Parc municipal du Grand lac St-François situé au 158, chemin J. Cyrille-Bureau à Lambton.

## Mot de bienvenue

M. Pierre Latulippe, président, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Il explique le but de la rencontre qui fait suite à la résolution adoptée avec majorité lors de l'assemblée générale de l'ARPLL du 31 juillet 2016. Une demande a été adressée à la Municipalité de Lambton afin qu'elle adresse à son tour une demande à la MRC du Granit pour que celle-ci réalise, avec la collaboration de M. Rémi Morin, coordonnateur aux cours d'eau de la MRC du Granit, une analyse de la situation des berges et des bandes riveraines du Petit lac Lambton.

M. Morin a visité plusieurs berges et bandes riveraines au Petit lac le 16 septembre 2016. Suite à l'analyse et des résultats obtenus, des recommandations appropriées seront données par M. Morin et des corrections devraient être apportées afin d'assurer la meilleure qualité environnementale à moyen et long terme qui soit, pour le Petit lac et ses berges. Après constatation, il appert la nécessité d'aider les riverains qui ont des problèmes avec leur berge.

Comme convenu lors de la dernière assemblée générale en juillet, il était nécessaire de tenir une assemblée générale spéciale pour informer les membres avant de prendre action.

Il remercie M. le maire de sa présence et M. Rémi Morin pour la rapidité et son immense travail pour monter le dossier sur le niveau du lac et la gestion du barrage. La question qui se pose aujourd'hui est : est-ce qu'il faut agir sur la situation ?

Il donne ensuite la parole à M. le maire Ghislain Breton.

## Mot de M. Ghislain Breton, maire

M. Ghislain Breton, maire, remercie M. Pierre Latulippe et le CA de l'ARPLL de l'avoir invité ainsi que M. Robert Blanchette. Il était important d'avoir un rapport objectif de la MRC et un historique des faits. Toute une saga s'est déroulée tout au long de la construction du barrage à la décharge et le remplacement du ponceau.

Il termine en précisant que la Municipalité demeure à l'écoute et souhaite une bonne séance à tous.

## Présentation du rapport et de l'analyse globale de M. Rémi Morin, coordonnateur aux cours d'eau de la MRC du Granit, sur le niveau du lac et la détérioration des berges; recommandations



*M. Rémi Morin,  
coordonnateur aux cours  
d'eau de la MRC  
du Granit*

M. Rémi Morin remercie M. Ghislain Breton pour la collaboration de la Municipalité et salue toutes les personnes présentes. Vu la sévérité des dommages aux berges, il a mis le dossier en priorité.

Ce travail a nécessité les étapes suivantes : une prise de connaissance de l'imposant dossier, une constatation de la problématique sur les lieux, une rencontre avec plusieurs riverains du lac, un suivi des plantes aquatiques, une revue de la législation et des compétences des différentes autorités concernées, des échanges avec d'autres professionnels, une analyse et, finalement des recommandations pour solutionner la problématique.

(Suite page suivante)



(Suite de la page précédente)

Il nous présente son rapport dont les principaux points sont : historique et portrait de la situation; conséquences du niveau trop élevé; suivi des plantes aquatiques; compétences et législation; recommandations; conclusion et suite.

Après la présentation du rapport, plusieurs questions sont posées par l'audience. Une suggestion est apportée à l'effet qu'une échelle permanente soit installée à la décharge pour vérification périodique du niveau de l'eau du lac.

Après discussion, un vote est appelé afin d'aller de l'avant avec les recommandations du rapport.

### Lecture et adoption de la résolution

Le résultat du vote étant majoritaire, la résolution suivante est adoptée :

#### Résolution

Demande adressée à la Municipalité de Lambton  
Gestion du barrage

#### PROJET

**Considérant** la détérioration importante des berges sur plusieurs propriétés du Petit lac Lambton;

**Considérant** la résolution adoptée lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle le 31 juillet 2016 à l'effet de recourir à l'expertise de la MRC afin de soutenir les riverains connaissant des difficultés;

**Considérant** la responsabilité de la MRC du Granit et de la Municipalité de Lambton en regard à la préservation de l'environnement sur son territoire;

**Considérant** le rapport transmis par M. Rémi Morin de la MRC et de ses recommandations émises suite à l'analyse rigoureuse qu'il a réalisé du dossier et de son historique, ainsi que des observations qu'il a fait sur le terrain le 16 septembre 2016;

**Considérant** l'impact favorable pour les berges d'abaisser le niveau du lac avant la période hivernale et donc de procéder dans les meilleurs délais, soit avant le gel de celui-ci, soit au cours des prochaines semaines;

**Considérant** la correspondance en date du 25 juillet 2016, adressée à M. Pierre Latulippe par M. Yannick Rhéaume, conseiller politique du cabinet du ministre du Développement durable, et de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, précisant que la gestion du niveau du Petit lac Lambton est de la compétence de la Municipalité de Lambton;

**Considérant** la résolution adoptée lors de l'assemblée générale spéciale des membres de l'Association des riverains du Petit lac Lambton tenue le 5 novembre 2016;

**Il est convenu** de demander à la Municipalité de Lambton d'appliquer dans les meilleurs délais les recommandations émises par M. Rémi Morin soit :

- d'abaisser le niveau du Petit lac Lambton à très court terme, soit au cours du mois de novembre 2016, avant le gel de celui-ci, en procédant à l'enlèvement de la plaque d'aluminium appliquée au barrage;
- d'enlever la pièce de 2 pouces par 6 pouces fixée sur le dessus du barrage;
- de procéder systématiquement par la suite à la gestion saisonnière du barrage, et ce à tous les ans, soit à l'abaissement du niveau du lac avant la période hivernale vers la mi-octobre et au rétablissement de celui-ci au niveau convenu au printemps, soit à la fin du mois d'avril, selon le niveau convenu avec la MRC. Ainsi, le niveau du lac sera diminué de 2 pouces au printemps 2017 par rapport au niveau qu'il est actuellement, soit avant l'enlèvement de la plaque d'aluminium;
- d'assurer par la suite un suivi annuel de la qualité environnementale du Petit lac, dont ses berges et bandes riveraines et d'appliquer les ajustements convenus entre les parties.

### Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par M. Martin Poulin et secondé par M. Claude Patry que l'assemblée soit levée.

L'assemblée générale spéciale se termine à 11 h 40.

*Pierre Latulippe*, président

*Sylvie G. Richard*, secrétaire



CONCEPTION, INSTALLATION ET FABRICATION D'ARMOIRES SUR MESURE.



ANDRÉ PATRY PROPRIÉTAIRE

**LES ARMOIRES DE COURCELLES**  
CUISINE - SALLE DE BAIN

88, ROUTE PRINCIPALE, COURCELLES (QC) G0M 1C0  
T 418.483.5237 • F 418.483.3237  
LESARMOIRESDECOURCELLES@HOTMAIL.COM

Avec les compliments de



**Korvette**  
MAGASINS DE RABAIS  
CHAÎNE FAMILIALE QUÉBÉCOISE

219, rue Principale, Lambton (Québec) G0M 1H0  
Tél. : 418 486-2515 • www.korvette.ca

**MOTEL**  
*La Source Argentée*  
resto • bar • terrasse

470, route 263, Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0  
Tél. : 418 486-2420 • Téléc. : 418 486-2201  
www.motelsourceargenteec.com • info@motelsourceargenteec.com



**J.M. POMERLEAU INC.**  
Vente de matériel électrique neuf et recyclé

Entrepreneur électricien

110, 1re Avenue Saint-Martin, QC G0M 1B0  
Téléphone : (418) 382-5392  
Télécopieur : (418) 382-5843 sans frais : 1 (800) 451-6070



**pyrus**  
aménagement paysager centre jardin

Entretien paysager  
Centre jardin  
Centre pierres et pavés  
Aménagement paysager (Conception & réalisation)

info@pyrus.ca | www.pyrus.ca  
Tél. Lambton : 418 486-7587  
Tél. Thetford Mines : 418 335-6000

182, rang Saint-Michel Lambton (Québec) G0M 1H0



**MARTIN BILODEAU**  
**SYLVAIN BILODEAU**  
Usine : 418 483-5676  
Fax : 418 483-5576  
cedrebiodeau@telcourselles.net  
www.cedrebiodeau.com

Mouluie  
Cèdre pour patio  
Planche d'intérieur  
Revêtement extérieur  
Achat de billes de cèdre

35, rue Principale, Courcelles (Québec) G0M 1C0

**Marché Poirier**  
Rock Poirier  
Jacinthe Gosselin  
Jason Poirier  
Propriétaires

284, rue Principale  
Lambton (Québec) G0M 1H0  
Tél. : 418.486.2862  
Télééc. : 418.486.2552  
marchepoirier@hotmail.com

SAO Québec  
Ouvert 7 jours  
Agence SAQ  
Valdeuse Loto-Québec  
Boulangerie maison  
Viande de choix  
Service de livraison



**ECOWATER**  
SPECIALISÉ EN TRAITEMENT D'EAU  
VENTE - INSTALLATION - SERVICE

**ANDRÉ BROUSSEAU**  
PROPRIÉTAIRE  
2535 BLVD DIONNE  
ST-GEORGES, BEAUCÉ (QUÉBEC) G5Y 3X9  
TÉL. : (418) 227-3721  
1 877 909-3721  
FAX : (418) 227-3743  
e-mail : andreb@ecowaterbeauce.ca  
WWW.ECOWATER.CA



Francis Carrier  
arpenteur-géomètre

Dépositaire du greffe de Michel Perrault  
Arpentier-Géomètre

TRAVAUX EXÉCUTÉS :  
Certificat de localisation - Certificat d'implantation  
Opération cadastrale - Piquetage - bornage  
Description technique - Levé GPS, 3D

418.485.6040 / 418-486-7696  
info@franciscarrierarpenteur.com

500, rue Principale  
St-Honoré-de-Shawville  
(Québec) G0M 1V0



**Pharmacie Manon Roy et Sophie Mondry Inc.**  
Pharmaciennes propriétaires

214, rue Principale  
Lambton, QC G0M 1H0  
T 418 486-7194  
F 418 486-2094  
roymondry@tel.lambton.net

HEURES D'OUVERTURE  
Lundi au mercredi : 9h à 18h  
Jeudi : 9h à 20h  
Vendredi : 9h à 18h  
Samedi - dimanche : Fermé

Proxim



**Meubles ROUSSEAU**  
Pierre Rousseau  
Propriétaire

Pour son choix...  
164, rue Principale, Lambton (Québec) G0M 1H0  
Sans frais : 1 866 284-7782 • Tél. : 418 486-7782  
Téléc. : 418 486-7783 • meublesrousseau@tel.lambton.net



**R. BRETON Aluminium INC.**

- Aluminium émaillé
- Choix de couleurs

262 Route 161  
STORNOWAY, Qc  
G0Y 1N0  
(819) 652-2545

GOUTIÈRES SANS JOINT

759, 8<sup>e</sup> Rue Est, La Guadeloupe  
Beauce (Québec) G0M 1G0  
Téléphone : 418 459-3101  
Télécopieur : 418 459-3685

Les Services Agricoles  
**D.M.V.**

www.leservicesagricolesdmv.ca

trouvez nous sur facebook.

Purina

ALIMENTS & ACCESSOIRES POUR ANIMAUX • BOUTIQUE ÉQUESTRE  
4160, route du Président Kennedy, Notre-Dame-des-Plains (Québec) G0M 1K0  
Téléphone : 418 774-6100 • Télécopieur : 418 774-6109

MICHEL LABRECQUE  
**M. LABRECQUE**  
CARRIÈRES  
EXCAVATION &  
No licence A.B.C. 2412-693072

TRANSPORT DE PIERRE, TERRE, SABLE & GRAVIER

32, rue Principale  
Lambton (Québec) G0M 1H0  
Tél. : 418-486-2569  
Fax. : 418-486-7949

**Garage A.D.G. RICHARD**  
Esso

MISE AU POINT • PNEUS  
BALANCEMENT & ALIGNEMENT ÉLECTRONIQUE  
INJECTION ÉLECTRONIQUE  
AIR CLIMATISÉ • REMORQUAGE

101, rue Principale  
Courcelles, Beauce-Sud  
(Québec) G0M 1C0  
Tél. (418) 483-5297  
Téléc. (418) 483-5295



**BOULANGERIE Lambton**  
Spécialités :  
Pains tranchés • Pains santé  
Pains artisanaux • Pâtisseries

VOUS ENCOURAGER FUT UN PLAISIR  
MERCİ DE NOUS ENCOURAGER À VOTRE TOUR!

248, Principale, Lambton, Qc G0M 1H0  
Tél. : 418 486-2839 • Fax : 418 486-2153  
Francis & Mario Robert, propriétaires  
email : boullambton@tel.lambton.net

VENTE - SERVICE - ENTREPOSAGE - TRANSPORT  
RÉPARATION DE FIBRE DE VERRE



302, rue Principale, Lambton (Québec) G0M 1H0  
Tél. : 418 486-2466 - Sans frais : 1 877 486-2466  
Télééc. : 418 486-7279  
www.lacroixsportsnautique.com



**Desjardins**  
Caisse du Granit

Siège social : 6318, rue Salaberry, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1J1  
Tél. : 819 583-2380 - Sans frais : 1 866 477-0707 - Télécopieur : 819 583-2658

Centre de services Audez  
238, rue Principale  
Audez (Québec) G0Y 1A0  
Centre de services Lac Drolet  
731, rue Principale  
Lac-Drolet (Québec) G0Y 1C0  
Centre de services Lambton  
201, rue Principale  
Lambton (Québec) G0M 1H0

Centre de services St-Romain  
292, rue Principale  
Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0  
Centre de services St-Sébastien  
595, rue de la Fabrique  
Saint-Sébastien (Québec) G0Y 1M0  
Centre de services Woburn  
475, rue Saint-Augustin  
Woburn (Québec) G0Y 1R0

**La Coop Alliance**  
Banc BMR

La Coop Alliance  
3072, rue Lavé, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A4  
Tél. : 819 583-4444

Succursale Lambton  
136, rue Principale, Lambton (Québec) G0M 1H0  
Tél. : 418 486-7474

Succursale St-Sébastien  
228, rue Commerciale, St-Sébastien (Québec) G0Y 1M0  
Tél. : 819 652-2525

Succursale St-Ephrem  
470, Route 271, Sud-St-Ephrem (Québec) G0M 1R0  
Tél. : 819 484-2890

Succursale St-Georges  
715, boul. Dionne, St-Georges (Québec) G5Y 5V7  
Tél. : 418 228-2762

*Auberge l'Orchidée*  
Depuis 1996

**TRAITEUR**  
Buffets froids ou chauds  
Mariages  
Après funérailles  
Méchoui  
Chef à la maison  
Produits maison  
Boîte à lunch

661, rte 108, Bury, Qc J0B 1J0  
(819) 872-3873  
sans frais : 1-866-663-3873

Pour renseignement Isabelle ou Mario.

**Alimentation Elite**  
MARCHÉ BONICHOIX

Service de buffets chauds et froids  
Produits maison  
Débitage de viande pour congélateur

102, du Moulin, Courcelles  
Tél. : (418) 483-5243  
Claude Roy & Julie Bernard, prop.

2005 inc.  
Ouvert 7 jours

**CONSTRUCTIONS Yvon Bilodeau**

Construction • Rénovation  
Résidentielle • Commerciale

248, rue Lacroix  
Lambton (Québec)  
Tél. : (418) 486-7170

No RBO:  
2635-4423-77

**JOCELYN ROY**  
ÉLECTRIQUE 2010 inc.

215 DU COLLÈGE  
LAMBTON, QC  
G0M 1H0  
TÉL. : 418-486-7155  
FAX : 418-486-7255

4065, RUE VILLENEUVE  
LAC-MÉGANTIC, QC  
G6B 2C2  
TÉL. : 819-583-0777  
FAX : 418-486-7255

info@jocelynroyelectrique.com | jocelynroyelectrique.com



**Isolation Isabel**

Daniel Isabel, prop.  
7249, Wolfe  
Lac-Mégantic, G6B 2S3

- Polyuréthane
- Laine minérale
- Cellulose
- Barrière thermique
- Insonorisation

Tél. : (819) 583-4152  
Fax : (819) 583-3712  
R.B.Q. 8266-5886-22